

## **« Recrutement d'un Consultant Individuel Expert en Climat Smart Agriculture pour appuyer les producteurs agricoles ».**

### **1. Contexte.**

Fondée en 1950, World Vision est l'une des plus grandes organisations chrétiennes internationales d'aide humanitaire d'urgence et de développement. Elle aide chaque année plus de 100 millions de personnes à lutter contre la pauvreté, la faim et l'injustice dans près de 100 pays et soutient plus de 15 millions d'enfants.

Depuis plus de 20 ans, World Vision est en activité en République Démocratique du Congo. Ses zones d'interventions couvrent les provinces du Tanganyika, de Lualaba, du Haut Katanga, du Haut Lomami, du Kongo Central, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, de Kwango, du Nord-Ubangi, du Sud-Oubangui et la ville province de Kinshasa.

AU début de l'année fiscale 2019, World Vision DRC a décidé de changer sa stratégie d'intervention qui est centrée sur le Programme technique conçu au niveau national sur base des évaluations faites au niveau du terrain. Le Programme Technique Livelihoods / Moyen de subsistance est mise en œuvre depuis le début de l'année fiscale 2019 suivant la stratégie de gestion de projet - tel que décidé par World Vision International.

La mise en œuvre du Programme Technique Livelihoods exige la contractualisation avec des partenaires opérationnels/Consultants compétents tant au niveau des clusters qu'au niveau des AP (Area of programme) pour la mise en œuvre des activités Livelihoods sur le terrain.

C'est dans ce contexte que World Vision recherche un consultant expert en Climate Smart Agriculture (Agriculture intelligente face au climat) pour appuyer la mise en œuvre des activités Livelihoods.

### **2. Objectif de la mission.**

L'objectif de la mission consiste à appuyer World Vision (Cluster/AP) dans l'organisation et la facilitation d'une Formation sur les initiatives Climate Smart Agriculture en faveur du staff, des membres des CBOS et des autres partenaires.

### **3. Principales responsabilités du Consultant.**

Afin d'atteindre l'objectif assigné au partenariat, le consultant devra assumer les responsabilités suivantes :

- Produire des fiches techniques appropriées pour les démonstrations des pratiques CSA sur terrain au niveau des Champs Ecoles Paysans(CEP), ces fiches seront réparties suivant les secteurs : agriculture, élevage, pisciculture, environnement...
- Lister les différents outils et matériels nécessaires que les clusters devront apprêter pour les démonstrations pratiques sur le terrain.

- Faire une remise à niveau sur les notions essentielles de Climat Smart agriculture en faveur des facilitateurs CEP.
- Organiser, pendant les sessions CEP, les démonstrations techniques de bonnes pratiques d'agriculture intelligente face au climat suivant le contexte de chaque cluster.
- Appuyer les producteurs membre des CEP à mettre en pratique et à adopter et s'approprier les techniques CSA adaptées au contexte local.
- Mettre à la disposition des producteurs des fiches techniques synoptiques des pratiques CSA adaptés à leur contexte local.
- Appuyer les producteurs à la planification des activités agricoles/élevage suivant les exigences CSA.
- A la fin, évaluer les capacités et compétences techniques des producteurs en rapport avec l'approche CSA.
- Rédiger et soumettre le rapport de la mission qui devra contenir toutes les informations détaillées de la mission. Un canevas sera présenté par WV.

#### **4. Durée de la consultation**

La formation se déroulera dans 5 sites : Kinshasa, Gemena, Lubumbashi, Likasi, Kolwezi et Kisantu. Le temps de travail du consultant se présente de la manière suivante :

- 4 jours de préparation des fiches techniques
- 5 Jours de travail par site pour 5 sites (dont 1 jour de visite de CEP pour un état de lieu)
- 5 Jours de rédaction du rapport final
- 6 jours de formation à l'intention des partenaires environnement du Cluster de Kongo Central (dont un jour de préparation)

La durée totale de consultation est de 40 jours.

#### **5. Profil du consultant.**

- Etre de nationalité congolaise
- Etre titulaire d'un diplôme de licence en Science de l'Environnement, en Agronomie ou dans un domaine similaire.
- Disposer d'un minimum de 3 ans d'expérience à apporter des appuis techniques en termes de formations et conseils dans les domaines précités.
- Prouver une expérience réussie par le passé dans l'organisation et la facilitation d'une formation sur le Climate Smart Agriculture.

#### **6. Résultats attendus de la consultation.**

- Le Staff technique de WV (les facilitateurs de développement) et les membres de la communauté sont formés sur l'agriculture intelligente face au Climat.

- Un rapport détaillé de formation est rédigé, soumis à WV et approuvé. Ce rapport inclura l'évaluation des participants à la formation (pré-test et post-test)
- Le module de formation en format word et powerpoint est soumis à WV pour validation avant le début de la formation.
- Un plan détaillé des sessions de formation (théoriques et pratiques) soumis à WV pour validation avant le début des formations

## **7. Soumission de la Candidature.**

Envoyer votre dossier de candidature (lettre de motivation portant mention du numéro de l'offre, CV avec 3 personnes de références, à savoir des employeurs précédents et une référence ecclésiastique, le casier judiciaire et le certificat de bonne vie et mœurs et des copies des autres documents nécessaires pouvant appuyer votre dossier) adressé au Manager de Supply Chain sous pli fermé au plus tard le **15 Février 2020** à 16h30', en mentionnant «**consultant chargé l'organisation et la facilitation d'une formation sur le Climate Smart Agriculture** » suivi du numéro de l'offre sur l'enveloppe à déposer au bureau de World Vision de Kinshasa ou de Lubumbashi, ou à l'adresse mail : [drc\\_procurement@wvi.org](mailto:drc_procurement@wvi.org) en précisant l'intitulé du poste et le numéro de l'offre dans l'objet du mail.

World Vision est une ONG dont le travail est centré sur les enfants. Ainsi World Vision se réserve le droit d'éliminer tout candidat qui aurait un antécédent relatif à des abus sur un enfant ou des comportements contraires à la protection des enfants et ce, même après la sélection définitive.